

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mercredi 02 juin 2021

Séance Ordinaire 18 heures 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 13 - Présents : 9 - Votants : 11

Date de convocation : **jeudi 27 mai 2021**

LE 02 juin 2021 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la Route Napoléon, sous la présidence de TROCCHI Jean-marie, Maire.

PRESENTS : Jean-Marie TROCCHI, Bernard NEAU, Claude JIMENEZ, Agnès REY, Jean-Pierre PELLEGRINI, Bruno BAILLON, Alain MONTAY, Audrey RESSEGAIRE, Jean-Christophe SIMON

REPRESENTES : Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE, Michelle JOLIVET

ABSENTS : Jean-Hubert FERRET, Marie-Anne GUICHARD

Secrétaires de séance : Bruno BAILLON

Délibérations du conseil :

DE 2021 43- Redevance d'occupation du domaine public à l'unanimité :

- **AUTORISE** la permission de voirie donnant lieu à une redevance,
- **AUTORISE** le Maire à prendre des arrêtés de redevance d'occupation du domaine public
- **INSTITUE** une redevance d'occupation temporaire du domaine public de 6€ le m², le minimum de perception étant de 54€ par an à compter de 2021
- **DECIDE** de procéder à la révision de cette redevance chaque année le 1er janvier sur la base du deuxième trimestre du coût de la construction et en fonction des m² occupés.

DE 2021 44- Désignation de délégué au SMAVD à l'unanimité :

- **DESIGNE** les délégués sont les suivants au SMAVD :

Délégué Titulaire	Délégué suppléant
Jean-Christophe SIMON	Bernard NEAU

DE 2021 45- Convention bibliothèque avec garde colombe à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec Garde- colombe (Les médiathèques de Garde-Colombe et du Poët, en partenariat avec le collège « Les Hauts de Plaine » de Laragne Montéglin et les écoles primaires de Garde-Colombe et d'Orpierre, avait organisé une année Harry Potter avec des clubs. Ce programme d'animations sera le point final de ce projet...)
- **AUTORISE** le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à régler les frais s'y afférent

DE 2021 46- Choix de l'entreprise pour les branchements d'eau potable et eau usée à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'offre présenté par l'entreprise Durance travaux- ZA les blâches Gombert - 04160 CHATEAU ARNOUX pour un montant de 17 966.34€ TTC pour les travaux de branchement d'eau potable et eau usée
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces concernant ce dossier.

DE 2021 47- Choix de l'entreprise pour la maîtrise d'œuvre du chemin de grange neuve à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'offre présenté par l'entreprise MG Concept - 18 avenue Charles de Gaulle - 05200 EMBRUN pour la maîtrise d'œuvre à un taux de rémunération de 3.94% des travaux du chemin de grange neuve
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes pièces concernant ce dossier.

DE 2021 48- Dénomination et numérotation des voies à l'unanimité :

- **APPROUVE** les nouvelles dénominations et numérotations du tableau consultable en mairie

DIVERS : Une demande d'acquisition de terrain à pré la done est parvenue en mairie or le conseil municipal ne peut se prononcer, le terrain n'appartenant pas à la commune

La séance est levée à 19h20

LE MAIRE

Jean-Marie TROCCHI

